

2025 - 001 Séance du Conseil Municipal du 3 février 2025
Service : Finances et commande publique
Référence : TC

Objet : BUDGET PRIMITIF 2025 - AUTORISATIONS DE PROGRAMME/CREDITS DE PAIEMENTS - FONGIBILITE DES CREDITS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT - APPROBATION

Le trois février deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Couëron, légalement convoqué le vingt-huit janvier deux mille vingt-cinq, s'est assemblé, salle l'Estuaire, rue de la Frémondrière, à Couëron, sous la présidence de Madame Carole Grelaud, Maire. Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de : 35, quorum : 18

Étaient présents : Carole GRELAUD, Ludovic JOYEUX, Clotilde ROUGEOT, Michel LUCAS, Laëticia BAR, Sylvie PELLOQUIN, Jean Michel EON, Gilles PHILIPPEAU, Guy BERNARD-DAGA, Patrick EVIN, Dolorès LOBO, Catherine RADIGOIS, Anne-Laure BOCHE, Olivier SCOTTO, Hélène RAUHUT-AUVINET, Julien PELTAIS, Pierre CAMUS-LUTZ, Patrice BOLO, Farid OULAMI, Adeline BRETIN, Yvan VALLEE, Ludivine BEN-BELLAL, Françoise FOUBERT, Mohamed BENHAMDI, Sandrine GOURDON.

Absents excusés ayant donné procuration écrite :

Corinne CHENARD à Michel LUCAS

Marie-Estelle IRISSOU à Gilles PHILIPPEAU

Geneviève HAMEON à Jean-Michel EON

Odile DENIAUD à Dolorès LOBO

Hervé LEBEAU à Patrick EVIN

Yves ANDRIEUX à Hélène RAUHUT-AUVINET

Jacqueline MENARD-BYRNE à Pierre CAMUS-LUTZ

Julien ROUSSEAU à Julien PELTAIS

Olivier FRANC à Yvan VALLEE

Olivier MICHE à Olivier SCOTTO

Absent excusé : 0

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de conseillers effectivement présents : 25

Secrétaire : Clotilde Rougeot

Rapporteur : Jean-Michel Eon

EXPOSE

Alors que depuis maintenant quatre ans les crises s'enchaînent, la Commune, échelon de proximité pour les citoyens, a su démontrer la force du service public. D'abord sanitaire, puis géopolitique, sociale et économique, écologique et climatique, la crise est désormais institutionnelle...

Le Débat sur les Orientations Budgétaires, qui s'est tenu le 16 décembre 2024, a été l'occasion de rappeler ce contexte économique global et les incertitudes sur le contenu de la future Loi de Finances. Pour autant, ce débat a aussi mis en avant une gestion financière saine de la Collectivité depuis plusieurs années, qui permet aujourd'hui de proposer un budget 2025 ambitieux et volontariste.

2025, dernière année pleine du mandat, est une année de concrétisation des actions et des projets initiés depuis 2020. Ainsi, les propositions budgétaires s'inscrivent dans cette dynamique et viennent conforter les ambitions politiques autour des enjeux de cohésion sociale, de proximité et de transition écologique. Au travers des nombreuses actions qui figurent, le budget 2025 vient

ancrer les actions du projet de collectivité dans une réalité de territoire au service des habitantes et des habitants.

En conséquence, il est proposé d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2025.

En outre, dans le prolongement de l'instauration au 1^{er} janvier 2024 du référentiel M57, la Ville s'inscrit dans une volonté de planifier la mise en œuvre opérationnelle et financière d'investissements sur une échelle pluriannuelle et de renforcer la lisibilité des engagements contractuels et financiers de la Collectivité à moyen terme. Dans ce cadre, les créations nouvelles, modifications et clôtures des Autorisations de Programme (AP) sont présentées et approuvées annuellement par le Conseil Municipal.

La nouvelle répartition prévisionnelle des crédits de paiements, donnée à titre indicatif, est précisée dans les conditions ci-dessous :

AP N°2024-1 : Réaménagement des locaux des services					
Exercice	CP 2024	BP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	71 881,43 €	500 000 €	500 000 €	228 118,57€	1 300 000 €

AP N°2024-2 : Tour à Plomb travaux de restauration					
Exercice	CP 2024	BP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	25 186,16 €	300 000 €	2 100 000 €	574 813,84 €	3 000 000 €

AP N°2024-3 : Nouvelle Cuisine Centrale					
Exercice	CP 2024	BP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	50 490 €	300 000 €	1 200 000 €	6 837 441,36 €	8 387 931,36 €

AP N°2024-4 : Dojo Le Quintrec - réhabilitation					
Exercice	CP 2024	BP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	2 652 €	400 000 €	1 100 000 €	97 348 €	1 600 000 €

AP N°2024-5 : Acquisition de véhicules					
Exercice	CP 2024	BP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	125 850,37 €	250 000 €	324 149,63 €	0 €	700 000 €

Il est également proposé de créer deux nouvelles AP pour la restructuration et l'extension du bâtiment municipal Place des Cités et pour les travaux d'aménagements extérieurs du Centre Technique Municipal, et de modifier les AP existantes.

La répartition prévisionnelle des crédits de paiements correspond en 2025 aux montants du BP 2025, et est donnée à titre indicative pour les exercices 2026 et suivants. Elle est précisée dans les conditions ci-dessous :

AP N°2025-1 : Bâtiment municipal Place des cités – Restructuration et extension				
Exercice	BP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	200 000 €	1 250 000 €	3 000 000 €	4 450 000 €

AP N°2025-2 : Travaux d'aménagements extérieurs du Centre Technique Municipal (CTM)				
Exercice	BP 2025	BP 2026	BP ultérieurs	Total
Crédits de paiement	300 000 €	1 400 000 €	0 €	1 700 000 €

Il est également proposé au Conseil Municipal d'autoriser Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits dédiés aux dépenses de personnel et dans une limite fixée à 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Cette autorisation est valable pour l'exercice 2025 et pourra être renouvelée chaque année dans le cadre de l'adoption de la maquette budgétaire du budget principal.

PROPOSITION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu la délibération n° 2024-115 du 16 décembre 2024 prenant acte de la présentation du rapport d'orientation budgétaire et de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire ;

Vu l'avis de la Commission Ressources Internes et Affaires Générales du 23 janvier 2024 ;

Vu l'avis du Bureau Municipal du 27 janvier 2025 ;

Vu le rapport de présentation du budget primitif ci-annexé ;

Vu la maquette budgétaire ci-annexé ;

Le rapporteur propose de voter sur le projet suivant :

- adopter le budget primitif 2025 du budget principal de la Ville, par chapitre, tel que présenté ci-dessous :

Section de fonctionnement

Chapitres recettes	Recettes réelles	Recettes d'ordre	Total
013 – Atténuation de charges	440 000,00 €		440 000,00 €
70 - Produits des services, du domaine ou ventes diverses	1 856 565,00 €		1 856 565,00 €
73 - Impôts et taxes (sauf 731)	4 832 311,00 €		4 832 311,00 €
731 - Fiscalité locale	17 566 445,45€		17 566 445,45€
74 - Dotations et participations	5 150 910,00 €		5 150 910,00 €
75 - Autres produits de gestion courante	272 705,00 €		272 705,00 €
76 - Produits financiers	- €		- €
77 - Produits exceptionnels	€		€
042 – Reprises sur provisions (réel) / Travaux en régie (ordre)	€	100 000,00 €	€
TOTAL RECETTES	30 118 936,45 €	100 000,00 €	30 218 936,45 €

Chapitres dépenses	Dépenses réelles	Dépenses d'ordre	Total
011 - Charges à caractère général	5 498 411,64 €		5 498 411,64 €
012 - Charges de personnel	20 180 000,00 €		20 180 000,00 €
014 - Atténuation de produits	227 000,00 €		227 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	3 000 537,20 €		3 000 537,20 €
66 - Charges financières	115 000,00 €		115 000,00 €
67 – Charges exceptionnelles	5 000,00 €		5 000,00 €
68 – Dotations aux provisions	43 001,00 €		43 001,00 €
042 - Opérations d'ordre - Dotations aux amortissements		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
023 – Virement à la section d'investissement		149 986,65 €	149 986,65 €
TOTAL DEPENSES	29 068 949,80 €	1 149 986,65 €	30 218 936,45 €

Section d'investissement

Chapitres recettes	Recettes réelles	Recettes d'ordre	Total
10 – Dotations et fonds divers	650 000,00 €		650 000,00 €
13 – Subventions d'investissement	439 095,00 €		439 095,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilés	5 885 249,09 €		5 885 248,74 €
024 - Produits des cessions d'immobilisations	- €		- €

040 – Opérations d’ordre – Dotations aux amortissements		1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
041 – Opérations patrimoniales		20 000,00 €	20 000,00 €
021 – virement de la section de fonctionnement		149 986,65 €	149 986,65 €
TOTAL RECETTES	6 974 344,09 €	1 169 986,65 €	8 144 330,74 €

Chapitres dépenses	Dépenses réelles	Dépenses d’ordre	Total
20 – Immobilisations incorporelles	910 586,00 €		910 586,00 €
204 – Subventions d’équipement versées	12 810 ,00 €		12 810 ,00 €
21 – Immobilisations corporelles	2 567 654,74 €		2 567 654,74 €
23 - Immobilisations en cours	3 683 280,00 €		3 683 280,00 €
26 - Participations	- €		- €
27- Autres immobilisations financières	€		€
16- Emprunts et dettes assimilés	850 000,00 €		850 000,00 €
040 – Opérations d’ordre – Travaux en régie		100 000,00 €	100 000,00 €
041 – Opérations patrimoniales		20 000,00 €	20 000,00 €
TOTAL DEPENSES	8 024 330,74 €	120 000,00 €	8 144 330,74 €

- approuver la nouvelle répartition des crédits de paiement des Autorisations de Programmes tour à Plomb travaux de restauration et acquisition de véhicules, selon l’échéancier présenté ci-dessus,
- approuver les révisions des Autorisations de Programme dans le cadre des opérations suivantes :
 - o 300 000 euros portant le montant global de l’Autorisation de Programme réaménagement des locaux des services à hauteur de 1 300 000 euros TTC, selon l’échéancier présenté ci-dessus,
 - o 2 387 931,36 euros portant le montant global de l’autorisation dans le cadre de l’opération Nouvelle Cuisine Centrale à hauteur de 8 387 931,36 euros TTC, selon l’échéancier présenté ci-dessus,
 - o 500 000 euros portant le montant global de l’autorisation dans le cadre de l’opération Dojo Le Quintrec réhabilitation à hauteur de 1 600 000 euros TTC, selon l’échéancier présenté ci-dessus.
- approuver la création des Autorisations de Programme suivantes :
 - o 4 450 000 euros TTC dans le cadre de l’opération restructuration et extension du bâtiment municipal Place des Cités , selon l’échéancier présenté ci-dessus,

- 1 700 000 euros TTC dans le cadre de l'opération travaux d'aménagements extérieurs du Centre Technique Municipal, selon l'échéancier présenté ci-dessus.
- autoriser Madame le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget,
- autoriser Madame le Maire, ou son délégataire, à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

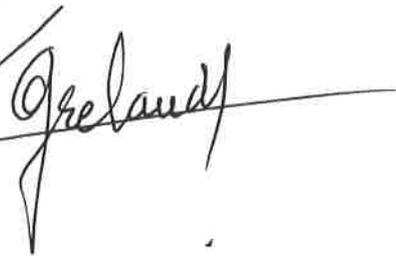
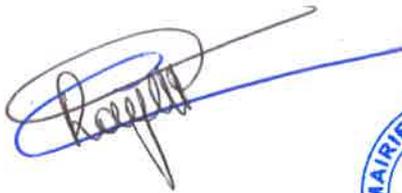
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, la proposition du rapporteur par :

- 28 voix pour,
- 7 Abstentions de Madame Ludivine BEN BELLAL, Monsieur Patrice BOLO, Madame Adeline BRETIN, Madame Françoise FOUBERT, Monsieur Olivier FRANC, Monsieur Farid OULAMI et Monsieur Yvan VALLEE.

À Couëron, le 3 février 2025

Clotilde Rougeot
La secrétaire de séance

Carole Grelaud
Maire



le Maire :

- certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de sa mise en ligne sur le site Internet de la Ville du 7/02/2025 au 7/04/2025 et transmise en Préfecture le 7/02/2025
- informe que la présente délibération est susceptible de recours auprès du Tribunal Administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette, 44000 Nantes) ou par télérecours <https://citoyens.telerecours.fr/> dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des formalités de publication.